Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEVV, veuillez visiter :
bacprocgevv.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO CGEVV • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E6 : Pilotage de l’entreprise

Bac Pro CGEVV

Session 2026 • Code sujet : **26-BACPRO-CGEVV-E6** • Durée : **25 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Situer l’entreprise et analyser son environnement** (2 questions) — **Page 3**
2. **Établir un diagnostic technico-économique et financier** (3 questions) — **Page 4**
3. **Étudier une piste d’évolution de l’entreprise** (3 questions) — **Page 6**
4. **Prendre en compte le travail, la prévention et le suivi** (3 questions) — **Page 8**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprocgevv.fr/assets/annales/bac-pro-cgevv/Sciences économiques et sociales/2026/Bac Pro CGEVV - Sciences économiques et sociales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Situer l’entreprise et analyser son environnement

Le Domaine des Trois Coteaux est une exploitation vitivinicole de 18 hectares située à Saint-Pourçain-sur-Sioule, qui transforme une partie de sa récolte et commercialise ses vins en bouteilles et en vrac. Le candidat s’appuie sur les caractéristiques de l’exploitation, son organisation de la vigne à la commercialisation et son document écrit pour analyser son fonctionnement et son environnement.

Partie 1

Question 1.1. Présentez les principales caractéristiques de l’entreprise et distinguez au moins deux éléments de son environnement qui influencent ses choix de production ou de commercialisation. Appuyez votre réponse sur les informations du dossier et sur votre document écrit.

Le Domaine des Trois Coteaux est une exploitation vitivinicole de 18 ha située à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Elle produit 936 hl commercialisables, transforme une partie de sa récolte et réalise 65 % de son chiffre d’affaires en bouteilles et 35 % en vrac. Son équipe compte deux ETP permanents et 420 heures de travail saisonnier. Deux éléments extérieurs peuvent orienter ses choix : les attentes des acheteurs et les prix des différents circuits de vente influencent la répartition entre bouteilles et vrac ; le climat et les aléas de récolte peuvent modifier les volumes et les besoins de travail.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exploitation vitivinicole de 18 ha et 936 hl, vendus en bouteilles et en vrac. Les marchés et les aléas climatiques peuvent influencer ses choix de production et de commercialisation.

Question 1.2. Expliquez en quoi l’organisation des activités, de la vigne à la commercialisation, mobilise des ressources humaines et matérielles. Identifiez un enjeu de coordination important pour cette exploitation.

1. La conduite du vignoble et la récolte mobilisent les permanents, les saisonniers et le matériel viticole.
2. La réception, la vinification et l’élevage nécessitent du personnel et des équipements de cave.
3. Le conditionnement et la commercialisation mobilisent des moyens d’embouteillage, de stockage et de vente.

Avec deux ETP permanents et 420 heures saisonnières par an, un enjeu essentiel est de coordonner les équipes et les équipements lors des vendanges, pour réceptionner la récolte sans retard et enchaîner les opérations de cave.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coordonner les équipes et les équipements, surtout pendant les vendanges, afin d’assurer la réception et la transformation rapides de la récolte.

2. Établir un diagnostic technico-économique et financier

Le candidat étudie les données de gestion simplifiées des exercices N-1 et N du Domaine des Trois Coteaux, notamment le chiffre d'affaires, les charges, le volume commercialisé et les annuités d'emprunt. Il calcule l'EBE simplifié et le prix moyen par hectolitre, puis formule un diagnostic en distinguant les indicateurs économiques de la trésorerie disponible.

Partie 2

Question 2.1. Calculez l'EBE simplifié pour les exercices N-1 et N. Présentez vos calculs et commentez son évolution en valeur absolue.

On applique la formule EBE = chiffre d'affaires − charges variables − charges fixes. En N-1 : 152 000 − 69 000 − 65 000 = 18 000 €. En N : 168 480 − 72 000 − 68 000 = 28 480 €. L'écart est positif : l'EBE simplifié augmente de 10 480 €. Cette progression s'explique par la hausse du chiffre d'affaires, qui dépasse celle des charges variables et fixes.

DR 1 : EBE complétés

Prévention	Evaluer les risques associés à l'utilisation, à l'installation et à l'entretien
Suivi	Comparer périodiquement les économies réalisées aux prévisions

18 000 €

Informations communiquées pour l'étude de la décisi...

28 480 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

EBE simplifié : 18 000 € en N-1 et 28 480 € en N, soit une hausse de 10 480 €.

Question 2.2. Calculez le prix moyen de vente par hectolitre pour l'exercice N. Comparez le résultat à celui de l'exercice N-1, puis proposez une explication possible de l'évolution à partir des données fournies.

Exercice	Calcul	Prix moyen
N-1	152 000 ÷ 880	172,73 €/hl
N	168 480 ÷ 936	180 €/hl

Le prix moyen augmente d'environ 7,27 €/hl. Le chiffre d'affaires progresse plus vite que le volume. Cela peut résulter d'une hausse des prix ou d'une évolution du mix entre bouteilles et vrac. La répartition des ventes de N est connue, mais celle de N-1 ne l'est pas : les données ne permettent donc pas de trancher.

DR 1 : prix moyens complétés

Prévention	Evaluer les risques associés à l'utilisation, à l'installation et à l'entretien
Suivi	Comparer périodiquement les économies réalisées aux prévisions

Informations communiquées pour l'étude de la décision

172,73 €/hl

180 €/hl

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prix moyen : 180 €/hl en N, contre 172,73 €/hl en N-1, soit environ 7,27 €/hl de plus.

Question 2.3. À partir des données du DT 2, formulez un diagnostic économique en distinguant un point favorable et un point de vigilance. Expliquez pourquoi l'EBE ne peut pas, à lui seul, être assimilé à la trésorerie disponible.

Le point favorable est la hausse de l'EBE, qui atteint 28 480 € en N. Le point de vigilance est le poids des annuités d'emprunt : 24 000 €, soit un écart de seulement 4 480 € avec l'EBE, avant les autres besoins de financement. Cet écart ne constitue pas une trésorerie disponible. L'EBE ne tient pas compte notamment des investissements, des impôts, du besoin en fonds de roulement ni des dates d'encaissement et de décaissement.

DR 1 : éléments du diagnostic

Prévention	Evaluer les risques associés à l'utilisation, à l'installation et à l'entretien
Suivi	Comparer périodiquement les économies réalisées aux prévisions

Informations communiquées pour l'étude de la décision

EBE en hausse

Écart : 4 480 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Point favorable : EBE en hausse. Vigilance : 24 000 € d'annuités pour un EBE de 28 480 €. L'EBE n'est pas la trésorerie disponible.

3. Étudier une piste d’évolution de l’entreprise

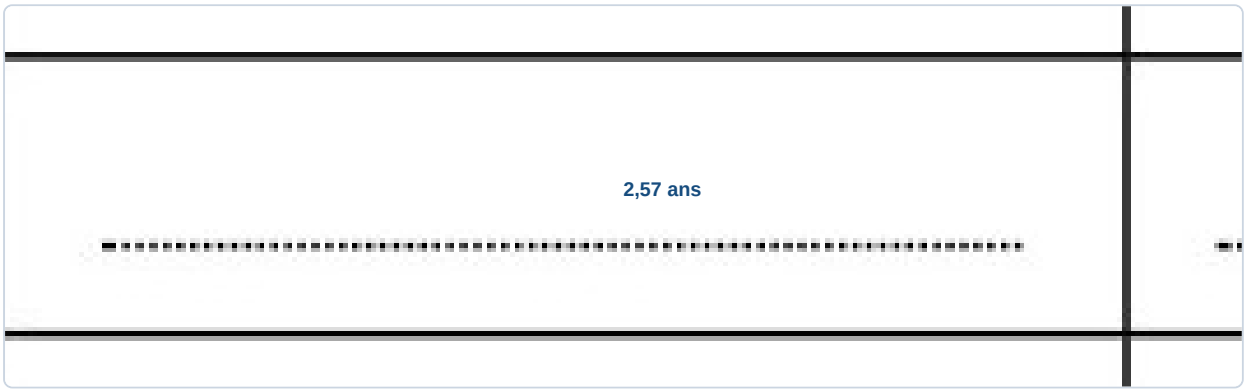
La direction envisage l’achat d’un groupe de transfert de vin destiné à réduire les temps d’intervention et les pertes de produit, avec un financement associant apport et emprunt. Le candidat analyse la durée de retour simple, compare l’économie annuelle prévue à l’annuité indicative et formule une recommandation argumentée en tenant compte des limites des estimations.

Partie 3

Question 3.1. Calculez la durée de retour simple de l’investissement à partir des données du DT 3. Indiquez une limite de cet indicateur pour décider de l’investissement.

La formule du DT 3 donne : **18 000 € ÷ 7 000 €/an = 2,57 ans**, soit environ 2 ans et 7 mois. Ce délai est une estimation fondée sur l’économie annuelle annoncée. Il ne suffit pas à décider seul : le calcul ne prend pas en compte l’actualisation, les frais financiers, l’entretien, la valeur résiduelle ni les variations de production et d’économies.

Durée de retour simple dans le DR 1



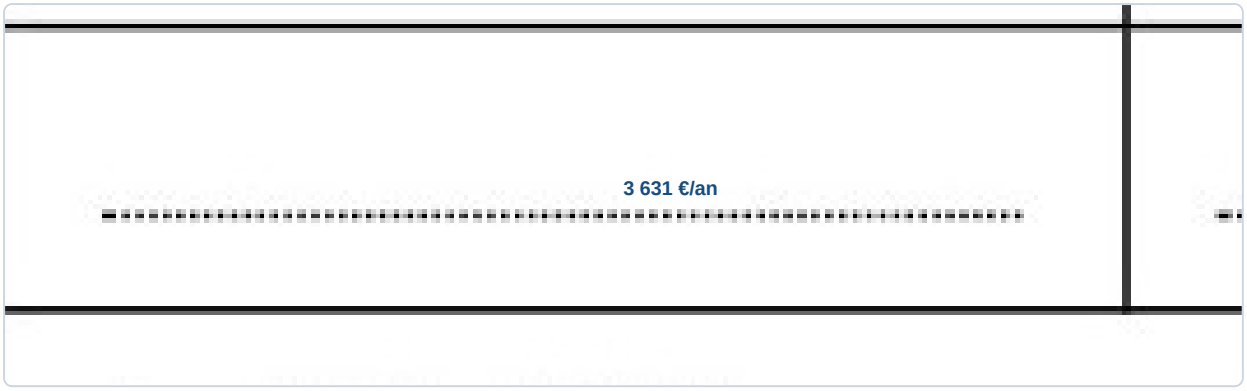
✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée de retour simple : 2,57 ans, soit environ 2 ans et 7 mois.

Question 3.2. Comparez l’économie annuelle estimée à l’annuité indicative de l’emprunt. Présentez ce que cette comparaison permet de conclure et ce qu’elle ne permet pas de conclure sur la trésorerie de l’entreprise.

L’économie annuelle estimée dépasse l’annuité indicative de l’emprunt : **7 000 € - 3 369 € = 3 631 € par an**. L’écart est donc favorable sur la base des prévisions. Il ne correspond toutefois pas à une trésorerie nette garantie : les économies réelles peuvent être plus faibles et l’entreprise doit aussi faire face à ses autres décaissements, notamment l’entretien et les échéances déjà en cours.

Économie moins annuité dans le DR 1



✓ RÉPONSE À RETENIR

Écart prévisionnel favorable : 3 631 € par an. Cela ne garantit pas une trésorerie suffisante.

Question 3.3. Formulez une recommandation argumentée : réaliser l'investissement, le différer ou rechercher une autre solution. Citez une condition à vérifier avant toute décision.

Je recommande de réaliser l'investissement sous réserve de vérifier sa faisabilité financière et opérationnelle. L'équipement vise à réduire le temps d'intervention et les pertes de vin, et l'économie annuelle estimée dépasse l'annuité indicative. Avant la décision, la direction doit confirmer que la trésorerie permet de mobiliser l'apport de 3 000 € et de supporter les échéances, puis vérifier les économies attendues en intégrant les coûts d'entretien et les conditions réelles d'utilisation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réaliser l'investissement si la trésorerie et les économies nettes prévisionnelles sont confirmées.

4. Prendre en compte le travail, la prévention et le suivi

Le remplacement de l'équipement de cave peut modifier les interventions et les risques liés à son utilisation, son installation ou son entretien. Le candidat mobilise les obligations relatives à l'évaluation des risques et au document unique, puis propose des mesures de prévention et des indicateurs de suivi adaptés à l'exploitation.

Partie 4

Question 4.1. Identifiez deux risques professionnels à examiner lors de l'utilisation du nouvel équipement de cave. Pour chacun, proposez une mesure de prévention adaptée au travail décrit.

Deux risques sont à prévenir lors du transfert :

- **Contact avec les parties mobiles** : maintenir les carters en place et former les utilisateurs.
- **Glissade sur un sol souillé par une fuite ou un débordement** : contrôler les raccords et nettoyer immédiatement.

Les mesures sont à adapter au groupe retenu et aux conditions réelles d'utilisation en cave.

DR 2 complété : prévention à l'utilisation

Plan d'action de l'entreprise

Action ou risque examiné	Mesure ou effet attendu	Point de vigilance ou indicateur	Fréquence de suivi
Risque lié à l'utilisation de l'équipement	Carters en place, sol nettoyé	Contact, déversement	À chaque transfert
Risque lié à l'installation ou à l'entretien	.....	.....	.....
Suivi économique de l'investissement	.....	.....	.....
Suivi du travail ou de la prévention	.....	.....	.....

Réponses attendues pour les questions 4.1 à 4.3

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Protéger les parties mobiles et prévenir les glissades par le contrôle des raccords et le nettoyage immédiat des déversements.

Question 4.2. Indiquez ce que l'employeur doit faire concernant l'évaluation des risques lorsqu'une modification de l'équipement ou de l'organisation du travail peut avoir des conséquences sur la santé ou la sécurité.

Lorsqu'un changement d'équipement ou d'organisation peut affecter la santé ou la sécurité, l'employeur réévalue les risques concernés. En application de l'article R. 4121-1 du Code du travail, il transcrit les résultats de cette évaluation dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le met à jour, avec les mesures de prévention correspondantes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réévaluer les risques, transcrire les résultats et les mesures de prévention dans le DUERP, puis le mettre à jour.

Question 4.3. Complétez le document DR 2 en proposant deux indicateurs de suivi, dont au moins un indicateur économique et un indicateur relatif au travail ou à la prévention. Pour chacun, précisez à quelle fréquence il pourrait être examiné par la direction.

Inscrire dans le DR 2 un indicateur économique et un indicateur relatif au travail ou à la prévention. Ces suivis permettent de comparer les résultats aux prévisions et de repérer les difficultés.

Indicateur	Point de vigilance	Fréquence
Économies réelles sur les charges	Comparaison aux 7 000 € estimés par an	Trimestrielle
Incidents et presque-accidents liés à l'équipement	Repérer les situations à corriger	Mensuelle après mise en service

DR 2 complété : indicateurs de suivi

Plan d'action de l'entreprise

Action ou risque examiné	Mesure ou effet attendu	Point de vigilance ou indicateur	Fréquence de suivi
Risque lié à l'utilisation de l'équipement	.....	.....	.....
Risque lié à l'installation ou à l'entretien	.....	.....	.....
Suivi économique de l'investissement	..... Comparer les économies aux p	Économies réelles / 7 000 € p	Trimestriel le
Suivi du travail ou de la prévention	..... Suivre les incidents liés au mat	Incidents et presque-acciden	Mensuelle après démarrage

Réponses attendues pour les questions 4.1 à 4.3

✓ RÉPONSE À RETENIR

Économies réalisées comparées aux 7 000 € prévus : chaque trimestre. Incidents et presque-accidents : chaque mois après la mise en service.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve orale E6 du Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole, session 2026, code 26-BACPRO-CGEVV-E6, dure 25 minutes et a un coefficient 3. À partir du cas du Domaine des Trois Coteaux, elle évalue l'analyse de l'exploitation, le diagnostic économique, l'étude d'un investissement de cave et la prise en compte du travail, de la prévention et du suivi.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- EBE simplifié = chiffre d'affaires - charges variables - charges fixes.
- Prix moyen de vente par hectolitre = chiffre d'affaires / volume commercialisé.
- Durée de retour simple = investissement initial / économie annuelle estimée.
- L'employeur transcrit et met à jour l'évaluation des risques dans le document unique, notamment lorsque les conditions de travail changent.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les calculs avec leurs unités et comparez les exercices sur des bases cohérentes.
- Distinguez l'EBE d'une trésorerie disponible et tenez compte des annuités et autres besoins de financement.
- Précisez les limites du retour simple : il ne prend pas en compte notamment les frais financiers, l'entretien ni les variations d'activité.
- Associez à chaque risque une prévention adaptée et indiquez des indicateurs de suivi ainsi que leur fréquence.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'EBE simplifié demandé dans ce sujet ?

Soustrayez les charges variables et les charges fixes du chiffre d'affaires pour chaque exercice. Présentez séparément les données de N-1 et de N, puis comparez les deux résultats pour commenter l'évolution en valeur absolue.

Q : Pourquoi l'EBE n'est-il pas la trésorerie disponible ?

L'EBE est un indicateur de gestion calculé à partir de l'activité et des charges retenues. Il ne tient pas à lui seul compte des remboursements d'emprunts, des investissements, des décalages d'encaissements et de paiements ni de tous les flux de trésorerie.

Q : Comment organiser son temps pour cette épreuve orale de 25 minutes ?

Comme l'épreuve est orale et dure 25 minutes, appuyez-vous sur le dossier et votre document écrit pour structurer vos réponses. Présentez les calculs clairement, justifiez votre diagnostic et gardez du temps pour argumenter votre recommandation.

Q : Qu'attend-on pour les risques professionnels et le document unique ?

Identifiez des risques en lien avec les tâches et l'équipement effectivement retenus, puis proposez une prévention adaptée. L'évaluation des risques doit être transcrite et mise à jour dans le document unique lorsque les changements peuvent affecter la santé ou la sécurité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprocgevv.fr/assets/annales/bac-pro-cgevv/Sciences économiques et sociales/2026/Bac Pro CGEVV - Sciences économiques et sociales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro CGEVV : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.